



Enfin une marque de confiance accessible

Vous engager dans une démarche de certification volontaire, c'est afficher votre volonté d'aller au-delà des exigences réglementaires pour offrir à vos clients un produit ou service de haute qualité.

C by Apave, marque de certification volontaire déposée par Apave Certification, atteste qu'Apave Certification, organisme tiers indépendant, a évalué puis déclaré vos produits ou services conformes à un référentiel de certification.

C by Apave

- Une procédure simplifiée
- Un budget accessible
- Une relation de confiance entre vous et nous
- Un accès aux marchés internationaux possible grâce à la reconnaissance NCB (Notified Certification Body) d'Apave Certification

Quels produits / services peuvent être certifiés C by Apave ?

- Produits électriques
- Machines-outils
- Équipements de Protection Individuel (EPI)
- Appareils de mesure
- Instruments de musique
- Jeux et jouets
- Événementiel
- Loisirs (sportifs et culturels)
- Services de sécurité
- ...



L'offre Apave

C by Apave - La marque de certification volontaire

Pourquoi apposer la marque C by Apave sur vos produits ou services ?

Démontrer à vos clients votre volonté de maintenir un niveau d'exigences élevé et maîtrisé.

Vous démarquer de votre concurrence en affichant un signe distinctif attestant de la qualité.

Communiquer sur les résultats obtenus lors des évaluations réalisées par Apave.

Obtenir un certificat pour pouvoir accéder aux différents marchés visés.

Bénéficiaire de la notoriété du groupe Apave.



Nos atouts

Apave Certification, filiale du Groupe Apave, propose des prestations de :

- certification des Systèmes de management (ISO 18788, ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001...),
- certification des produits et services,
- certification des compétences,
- labels et évaluations.

Elle s'appuie sur un réseau d'auditeurs qualifiés, internes et externes, répartis sur le territoire national et international et opère dans le domaine volontaire comme dans le domaine réglementaire. Organisme reconnu et indépendant (tierce-partie), Apave Certification donne l'assurance écrite qu'une organisation, un processus, un produit, un service ou des compétences de personnes sont conformes à des exigences spécifiées dans les référentiels (norme, règlement, spécification technique, etc.).

Nous contacter

apave.certification@apave.com

01 45 66 18 18

www.apave-certification.com